



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 8 septembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-09-224 / PROJETS FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 4 COOPÉRATION INTERMUNICIPALE**

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a lancé un appel des projets dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), volet 4, permettant l'obtention d'un soutien financier;

ATTENDU QU' à la suite de discussions récentes avec des municipalités voisines à Saint-Valère certains projets ont été soulevés;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valère a retenu deux projets intermunicipaux, la mise à jour partagée des règlements municipaux et l'offre élargie de loisirs par le biais d'un regroupement avec une ou plus de municipalités avoisinantes;

ATTENDU QUE le dépôt des projets doit être présenté au MAMH en début 2026 et que celui-ci est conditionnel à ce qu'au moins une autre municipalité convient de se joindre à Saint-Valère;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller Jacques Pépin et appuyée par la conseillère Joséane Turgeon et résolu,

QUE la Municipalité de Saint-Valère opte pour deux projets intermunicipaux: la mise à jour de ses règlements et l'offre élargie en loisirs;

QUE la directrice générale soit autorisé à transmettre cette décision de la Municipalité auprès des municipalités voisines;

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **9 septembre 2025**.



Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459